GUIDE – OGM et collectivités locales : comprendre & agir

Par

Publié le 03/07/2009, modifié le 09/03/2026

Malgré le moratoire actuel sur le seul OGM cultivé commercialement en Europe, le maïs MON810, adopté suite au Grenelle de l'environnement, les OGM restent d'actualité. L'opposition croissante des États membres au MON810 n'empêche pas Bruxelles de vouloir autoriser la culture d'autres plantes génétiquement modifiées. Et les autorisations commerciales d'OGM destinés à l'alimentation animale et humaine ne sont pas, pour leur part, remises en cause. De sorte que la France continue à importer aujourd'hui massivement des OGM pour nourrir son bétail. Face aux risques et aux incertitudes que représentent les OGM, nombre d'élus locaux ont entendu l'opposition des citoyens. Malgré une marge de manœuvre restreinte dans les textes, ils ont exploré bien des pistes d'action pour faire reconnaître leur droit à agir.
Inf'OGM publie le guide « OGM et collectivités locales : comprendre et agir » afin de répertorier et de valoriser ces pratiques, de nourrir les réseaux, et de permettre, à l'échelle locale, le débat et l'expression démocratique sur les OGM. Cette publication dresse un panorama des multiples enjeux du dossier OGM et présente, en seconde partie, de manière simple et pratique les leviers d'actions pour les élus locaux : arrêtés, conditionnement des aides à l'agriculture, restauration collective exempte d'OGM, mesures de protection des AOC et des parcs naturels, etc.

Guide « OGM et collectivités locales : comprendre et agir »,
édition Inf'OGM, juin 2009, 66 p., 10 euros, 129g

Adresse de cet article : https://infogm.org/guide-ogm-et-collectivites-locales-comprendre-agir/